



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>3613</b>	De <b>Mme Jacqueline Maquet</b> ( La République en Marche - Pas-de-Calais )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Sports		<b>Ministère attributaire</b> > Sports
<b>Rubrique</b> > sécurité des biens et des personnes	<b>Tête d'analyse</b> > Tribunes debout dans les stades de football.	<b>Analyse</b> > Tribunes debout dans les stades de football..
Question publiée au JO le : <b>05/12/2017</b>		

### Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet interroge Mme la ministre des sports sur le retour des « tribunes debout » dans les stades de football. L'initiative récente du club de Sochaux, visant à retirer six cent sièges, amène à une nouvelle réflexion sur les tribunes dans les stades de football. Dans nombre de stades de football, les tribunes dites « populaires » voient la quasi-totalité de leurs supporters en station debout durant les rencontres. Cependant, la configuration de ces tribunes n'étant pas adaptée, elles sont souvent l'objet de dégradations involontaires et de blessures, notamment par phénomène de compression lors de célébrations. L'installation de « tribunes debout », conjuguée à la mise en place de dispositifs spéciaux, comme c'est le cas en Allemagne, permettrait de concilier sécurité et festivité, en plus de rendre les prix plus attractifs. L'ensemble des acteurs du secteur semblent prêt à cette évolution. Elle lui demande quelle est sa position sur ce sujet. Elle voudrait également savoir si elle envisage d'étendre l'expérience ayant lieu à Sochaux à d'autres enceintes sportives qui en feraient la demande.